



# PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction  
départementale  
des territoires

## DEMANDE D'AUTORISATION DE COUPE DE BOIS EN FORÊT DE PROTECTION

Cette demande d'autorisation est exigible pour tout propriétaire de bois placé sous le statut de forêt de protection (article L.141-1 et suivants, R.141-1 et suivants du Code forestier).

### I. DEMANDEUR (le demandeur est le bénéficiaire de la future autorisation) :

<b>Nom - Prénom</b>	
<b>Adresse</b> (Numéro, voie, lieu-dit)	
<b>Code postal Commune</b>	

Agissant pour mon compte personnel

ou

<b>En qualité de :</b>	
<b>Pour le compte de :</b>	
<b>Nom - Prénom</b>	
<b>Adresse</b> (Numéro, voie, lieu-dit)	
<b>Code postal Commune</b>	

### II. DÉSIGNATION DU TERRAIN (faisant l'objet de la coupe) :

<b>Commune(s)</b>	
<b>Références cadastrales</b> (section et numéro (s) de la ou des parcelles, lieu-dit)	
<b>Nom et adresse du propriétaire du terrain</b> (si différent du demandeur)	
<b>Surface intéressée par la coupe (en m<sup>2</sup>)</b>	



## **V. NATURA 2000 :**

**Si votre propriété est située toute ou partie dans un ou plusieurs sites Natura 2000, joindre l'imprimé d'évaluation de l'incidence sur le ou les sites :**

En cas de besoin cette évaluation d'incidences Natura 2000 peut faire l'objet d'un document distinct de cette demande.

L'évaluation doit être conclusive et proportionnée.

## **VI. ENGAGEMENT DU DEMANDEUR**

**Je soussigné (e), auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui précèdent.**

Nom - Prénom

à  
(signature)

le

## **VII. PIÈCES A JOINDRE :**

1. un plan de situation de la coupe établi à une échelle comprise entre le 1/5000 ème et le 1/25 000 ème de format minimum 21/29,7 (format A4).
2. un extrait de la matrice cadastrale mentionnant les parcelles concernées par la coupe.
3. si la demande est faite par un mandataire du propriétaire, produire le mandat du propriétaire ou toutes pièces permettant de justifier que le demandeur est habilité à procéder à la coupe ou à l'abattage d'arbres.
4. Éventuellement évaluation d'incidences Natura 2000

**Envoyer cette demande accompagnée des pièces ci-dessus désignées à la DDT du département en deux exemplaires.**

La Loi n° 78-17 DDU 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la mairie ou de la direction départementale des territoires.